
Regard sur les élections fédérales 2019 – Synthèse des promesses financières des partis politiques¹

Luc Godbout, professeur titulaire et chercheur principal
Suzie St-Cerny, professionnelle de recherche
Chaire de recherche en fiscalité et en finances publiques

24 octobre 2019

Dans le cadre de la campagne électorale fédérale 2019, la Chaire a organisé un débat électoral 2019 sur les enjeux de fiscalité et de finances publiques qui a eu lieu au Campus de Longueuil de l'Université de Sherbrooke². Pour faire suite à cette activité, la Chaire a publié une Synthèse des promesses financières des partis politiques qui est reprise ici sous la forme d'un Regard CFFP pour en garder la trace.

¹ La Chaire de recherche en fiscalité et en finances publiques de l'Université de Sherbrooke tient à remercier de son appui renouvelé le ministère des Finances du Québec et désire lui exprimer sa reconnaissance pour le financement dont elle bénéficie afin de poursuivre ses activités de recherche.

² L'activité a eu lieu le 2 octobre 2019. Pour plus de détails à son sujet, consultez la page « Événements » du site de la Chaire <https://cftp.recherche.usherbrooke.ca/evenements/>

L'objectif de la synthèse est de recenser dans un même document les principaux engagements des partis politiques qui modifient le cadre financier du gouvernement fédéral.

Un lecteur désirant avoir plus de détails sur les promesses des partis politiques est invité à consulter les sites Internet des partis.

En vue de simplifier la comparaison entre les partis politiques, la synthèse recense les principaux engagements touchant les revenus et les dépenses. Elle ne porte aucune appréciation de la pertinence des mesures ni de la faisabilité à les mettre en œuvre. En outre, les partis politiques sont simplement classés par ordre alphabétique.

Un cadre financier de référence

Tout d'abord, le tableau 1 présente les principaux éléments du cadre financier du gouvernement fédéral pour l'exercice financier 2023-2024 selon la prévision de référence du directeur parlementaire du budget (DPB). En effet, le DPB a comme mandat, au cours des mois qui précèdent une élection fédérale, de répondre aux demandes des partis politiques et des députés indépendants de la Chambre des communes qui souhaitent évaluer le coût financier des mesures qu'ils envisagent de proposer pendant la campagne électorale. Dans le cadre de ce mandat, le DPB a publié en juin dernier, une prévision économique et financière de référence décennale³.

Tableau 1 : Cadre financier du gouvernement fédéral selon la prévision de référence du directeur parlementaire du budget (DPB) – 2023-2024
(en milliards de dollars)

	2023-2024
Revenus budgétaires	393,3
Charges	371,1
Frais de la dette	33,4
Total des charges	404,5
Solde budgétaire	-11,2
Dette fédérale	768,6
% du PIB	
Revenus budgétaires	14,9
Total des charges	15,3
Solde budgétaire	-0,4
Dette fédérale	29,0

Source : Bureau du directeur parlementaire du budget (2019) *Coût des mesures proposées en campagne électorale : prévision de référence*

³ <https://www.pbo-dpb.gc.ca/fr/blog/news/election-proposal-costing-baseline>

Principaux engagements des partis

Les tableaux 2 et 3 qui suivent recensent les principaux engagements des partis politiques ; d'abord ceux affectant les revenus puis ceux affectant les dépenses.

Pour chacun des partis, les engagements présentés sont ceux ayant les effets financiers les plus grands. À ces engagements, se sont quelquefois ajoutées des propositions qui ont eu une couverture médiatique importante, comme des promesses liées à la taxe sur le carbone qui n'est pas chiffrée dans le cas du Parti vert du Canada⁴. Ces engagements sont tirés des cadres financiers publiés par les partis.

Si les partis n'ont pas publié de cadres financiers,

- les engagements proviennent de diverses sources dont les plateformes électorales ou engagements divers trouvés sur les sites Internet des partis ;
- les estimations de coûts indiquées proviennent soit des publications du DPB, soit des communiqués des partis. Dans les autres cas, une source est indiquée sous le tableau.

Notez que les engagements quant à la taxe carbone qui diffèrent de la politique annoncée par le gouvernement fédéral (de 20 \$ la tonne à 50 \$ la tonne d'ici 2022) ne sont pas inclus dans aucun cadre financier car les sommes récoltées sont distribuées sous une forme ou une autre et donc n'affectent pas le solde budgétaire. Toutefois, pour être conforme au cadre financier du DPB, dans le présent exercice, nous inscrivons les écarts par rapport à la taxe annoncée dans les revenus et les dépenses.

Un avertissement doit être fait quant à l'inclusion de certaines mesures dans les tableaux.

- Dans certains cas, les partis annoncent une mesure fiscale et indiquent son effet en hausse des dépenses. Or, s'il s'agit plutôt d'une baisse de revenus fiscaux, elle sera donc incluse dans le tableau des revenus avec un effet négatif.
- Également, il arrive qu'une hausse de revenus indiquée dans un cadre financier soit plutôt une baisse de dépenses. Dans ce cas, elle apparaîtra plutôt dans le tableau des dépenses avec un signe négatif.
- Toutefois, en bout de course, l'effet sur le solde budgétaire sera le même.

La section « Notes complémentaires » à la fin du présent document explique les écarts entre les variations des revenus et des dépenses par rapport à la prévision de référence du DPB trouvées dans les cadres financiers des partis et les variations illustrées dans les graphiques.

⁴ L'effet net de cette taxe sur le budget de l'État étant nul dans le cas du Parti vert du Canada, car l'ensemble des sommes récoltées seraient distribuées.

Tableau 2 : Principaux engagements touchant les revenus – 2023-2024

(Incidence budgétaire en millions de dollars)

	M\$
 <ul style="list-style-type: none"> - Interdire l'utilisation légale des paradis fiscaux - Lutter contre l'évasion fiscale à l'international - Hausser la taxe carbone à 30 \$ la tonne de GES en 2020 jusqu'à 200 \$ la tonne d'ici 2030 - Éliminer des mesures fiscales accordées à des entreprises liées aux énergies fossiles - Imposer les géants du Web (GAFA et autres) à hauteur de 3 % de leur chiffre d'affaires réalisé au Canada et percevoir la TPS - Améliorer et mettre en place des mesures fiscales pour encourager le développement économique (crédit d'impôt R et D, règles fiscales transfert des PME, crédit d'impôt pour jeunes diplômés et immigrants en régions, etc.) 	+6 020 +3 600 +3 500 ⁱ +1 248 +1 402 -1 364
 <ul style="list-style-type: none"> - Ramener le taux d'inclusion du gain en capital à 75 % - Hausser de 3 points de % le taux d'imposition du revenu des entreprises - Instaurer une taxe de 1 % sur les fortunes dépassant 20 M\$ - Sévir contre les paradis fiscaux - Taxer les géants du Web - Augmenter le taux marginal maximal d'impôt des particuliers à 35 % - Instaurer une taxe de luxe de 12 % sur les avions, bateaux et véhicules de plus de 100 000 \$ - Éliminer des déductions corporatives pour repas et divertissements - Renforcer la lutte contre l'évitement fiscal des entreprises - Éliminer des échappatoires en matière d'option d'achat d'actions 	+9 186 +7 369 +6 769 +5 079 +2 290 +964 +709 +508 +463 +439
 <ul style="list-style-type: none"> - Réduire le taux d'impôt de la première tranche de 15 % à 13,75 % - Élimination de la taxe carbone - Éliminer la TPS sur les factures résidentielles de chauffage - Introduire un crédit d'impôt de sur les prestations parentales - Hausser la contribution aux REEE de 20 % à 30 % - Annuler la réforme de l'imposition des revenus de placement passif et le fractionnement du revenu du conjoint - Majorer le crédit en raison de l'âge de 1000 \$ - Remettre les crédits d'impôt pour les activités sportives et artistiques - Remettre le crédit d'impôt pour le transport en commun vert - Analyser l'écart fiscal et réviser des mesures de l'ARC - Obliger les géants technologiques à payer leur juste part 	-5 890 -5 700 ⁱ -1 361 -989 -640 -617 -605 -298 -234 +3 548 +560

Tableau 2 : Principaux engagements touchant les revenus – 2023-2024
 (Incidences budgétaires en millions de dollars) (suite)

	M\$
 <ul style="list-style-type: none"> - Majorer le montant personnel de base jusqu'à 15 000 \$ - Instaurer une exonération d'impôts des prestations parentales - Réviser les dépenses fiscales - Lutter contre les échappatoires fiscales des entreprises - Imposer les géants du Web sur les recettes générées au Canada - Augmenter les cotisations d'assurance-emploi pour financer les bonifications de prestations - Créer une taxe de 10 % sur les biens de luxe de plus 100 000 \$ - Instaurer une taxe sur la spéculation et les propriétés résidentielles inoccupées 	-5 664 -785 +3 000 +1 448 +730 +637 +621 +256
 <ul style="list-style-type: none"> - Libérer de l'espace fiscal pour les provinces (pour dépenses santé) en abandonnant la TPS - Réduire de cinq à deux taux le barème d'imposition : 15 % pour les revenus de 15 000 \$ à 100 000 \$ et 25 % pour les revenus de 100 000 \$ et + - Éliminer l'impôt sur le gain en capital - Réduire le taux d'imposition sur les revenus des entreprises de 15 % à 10 % - Éliminer la redevance sur les combustibles (taxe carbone) 	-47 000 ⁱ -33 100 ⁱⁱ -17 215 ⁱⁱⁱ -9 500 ^{iv} -5 700 ⁱ
 <ul style="list-style-type: none"> - Introduire une taxe de 0,5 % sur les transactions financières - Augmenter le taux d'imposition des sociétés de 15 % à 21 % - Éliminer l'exonération de l'impôt sur les gains en capital - Hausser la taxe carbone à 50 \$ la tonne de GES jusqu'à 200 \$ la tonne en 2030 - Introduire un impôt sur la fortune - Taxer les fonds dans les paradis fiscaux - Augmenter le taux de remplacement du RPC à 50 % (effet fiscal) - Surtaxer le profit des banques (sauf coop) de 5 % - Éliminer le REEE - Éliminer certaines déductions, frais de repas et de représentation, option d'achat d'actions - Imposer les entreprises de commerces électroniques (taxe de vente et impôt) - Hausser la redevance sur les combustibles (taxe carbone) 	+17 299 +14 810 +14 286 +6 800 ⁱ +6 332 +5 591 -4 583 +4 007 +1 554 +1 188 +1 152 Non chiffré

Notes :

ⁱ Notre calcul estimé à l'aide de Gouvernement du Canada (2019) *Investir dans la classe moyenne. Budget 2019*. p. 336 et suiv.

ⁱⁱ Estimé à l'aide du Modèle de simulation de politiques sociales BD/MSPS, version 27.1. Effet statique pour 2020.




ⁱⁱⁱ Estimé à l'aide du Rapport sur les dépenses fiscales pour l'année 2020, en ligne < https://www.fin.gc.ca/taxexp-depfisc/2019/taxexp1906-fra.asp#_Toc432775 >

^{iv} Estimés à l'aide du simulateur budgétaire du directeur parlementaire du budget, en ligne < <http://www.readyreckoner.ca/?locale=fr-CA> >

Tableau 3 : Principaux engagements touchant les dépenses – 2023-2024
(Incidences budgétaires en millions de dollars)

		M\$
	- Hausser les transferts aux provinces (Transfert canadien en santé et Transfert canadien pour les programmes sociaux)	+7 310
	- Modifier le programme de Pension de sécurité de la vieillesse, incluant le Supplément de revenu garanti	+4 637
	- Hausser les sommes redistribuées car la taxe carbone est augmentée	+3 500 ⁱ
	- Remettre en place des programmes pour des rénovations écoénergétiques (du type ÉcoÉNERGIE)	+1 606
	- Création d'un fonds de soutien à la création culturelle et médiatique (« victimes du GAFAs »)	+1 400
	- Introduire une péréquation verte	-1 759
		- Introduire une assurance-médicaments pour tous d'ici 2020 couvrir les soins dentaires (revenu du ménage est inférieur à 90 000 \$)
- Mettre en place un programme pancanadien et universel de services de garde d'enfants		+4000
- Construire 500 000 logements sociaux et abordables en 10 ans		+3 000
- Hausser diverses dépenses pour appuyer les communautés autochtones (dont petite enfance, logements, éducation)		+2 662
- Agir pour le transport collectif et autres modes de transport propres		+1 450
- Instaurer une allocation logement		+1 163
- Éliminer les intérêts sur les prêts étudiants et transformer des prêts en bourses		+1 073
- Hausser l'aide étrangère vers un objectif de 0,7 % du PIB		+900
- Investir dans les soins à domicile, soins de longue durée et réduction du temps d'attente		+800
- Augmenter le Supplément de revenu garanti		+500
	- Éliminer les sommes distribuées grâce à la taxe carbone car elle est abolie	-5 700 ⁱ
	- Prioriser les dépenses en infrastructures	-5 271
	- Revoir des dépenses de fonctionnement	-3 920
	- Réduire les dépenses à l'international (dont l'aide étrangère)	-2 200
	- Éliminer des subventions aux grandes entreprises	-1 500
	- Ajouter des sommes pour appareils d'imagerie médicale	+525

Tableau 3 : Principaux engagements touchant les dépenses – 2023-2024
 (Incidences budgétaires en millions de dollars) (suite)

	M\$
 <ul style="list-style-type: none"> - Majorer la pension de sécurité de la vieillesse pour les retraités de 75 ans et plus de 10 % - Établir un régime public de soins de santé - Modifier-bonifier le Programme canadien de prêts aux étudiants - Bonifier l'allocation canadienne pour enfant de moins de 1 an - Doubler l'allocation canadienne pour enfants handicapés - Bonifier le programme d'assurance-emploi : création de la prestation d'assurance-carrière ; augmentation du nombre de semaines de prestations de maladie - Baisser les frais de services de garde avant et après l'école de 10 % ; Soutien aux éducateurs en diminuant les frais de scolarité ; travail en collaboration avec les provinces et territoire pour créer un service de garde d'enfants pancanadien 	+2 564 +1 750 +1 030 +364 +561 +560 +535
 <ul style="list-style-type: none"> - Éliminer le Transfert canadien en matière de santé (remplacé par un transfert permanent de points d'impôt par l'abandon de la TPS pour libérer l'espace fiscal) - Éliminer l'« Incitatif à agir pour le climat » (90 % de la taxe carbone) et le programme d'aide aux petites et moyennes entreprises des provinces assujetties à la <i>Loi sur la tarification de la pollution causée par les gaz à effet de serre</i> (10 % de la taxe carbone) - Réduire la taille de l'État de diverses façons (par exemple, <ul style="list-style-type: none"> - éliminer le programme fédéral d'infrastructures, - revoir le programme de péréquation, - arrêter de subventionner les entreprises, - réduire l'aide étrangère au développement - réduire les crédits à Radio-Canada, etc.) 	-46 600 ⁱ -5 700 ⁱ Non chiffré
 <ul style="list-style-type: none"> - Offrir une couverture nationale pour médicaments et soins dentaires pour faibles revenus (net de la contribution des provinces) - Éliminer les frais de scolarité - Transférer l'équivalent de 1 point du taux de la TPS à l'infrastructure municipale - Hausser les sommes redistribuées car la taxe carbone est augmentée - Mettre sur pied un programme universel de garderies - Augmenter le budget de l'aide au développement à l'étranger à 0,7 % du PIB sur 10 ans - Rétablir l'Accord fédéral-provincial sur la santé - Aider de diverses façons pour le logement abordable (SCHL, terrains, habitations coopératives, allocation aide logement) - Hausser les sommes redistribuées liées à la taxe carbone 	+15 708 +9 518 +9 240 +6 800 ⁱ +4 000 +3 600 +2 140 +1 500 Non chiffré

Note :

ⁱ Notre calcul estimé à l'aide de Gouvernement du Canada (2019) *Investir dans la classe moyenne. Budget 2019*. p. 341.

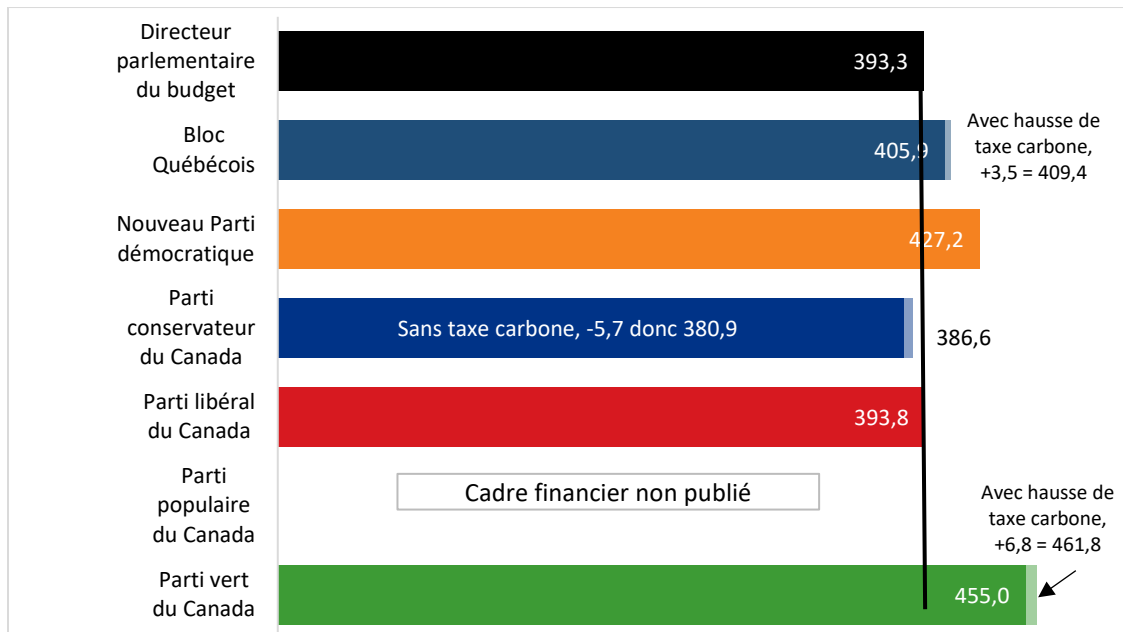
Comparaison de l'effet total des cadres financiers

Les graphiques 1 et 2 exposent les revenus et les dépenses du gouvernement fédéral en 2023-2024. Ils sont présentés d'abord selon la prévision de référence du DPB puis selon les cadres financiers des partis⁵. Cinq partis ont jusqu'ici présenté leur cadre financier.

Le Bloc Québécois présente des revenus plus élevés de 3,2 % que ceux du DPB ou 4,1 % incluant les changements à la taxe carbone. L'écart aux dépenses est quant à lui de 4 % ou de 4,8 % avec les changements à la taxe carbone. Le Nouveau Parti démocratique présente quant à lui des revenus de 33,9 G\$ plus élevés (ou 8,6 %) et des dépenses de 34,1 G\$ plus élevées (8,4 %). Le Parti conservateur du Canada présente des revenus 1,7 % plus faibles que le DPB et des dépenses 3,2 % plus faibles. Incluant les effets de l'abolition de la taxe carbone, ces écarts seraient plus tôt respectivement de 3,2 % et de 4,6 %.

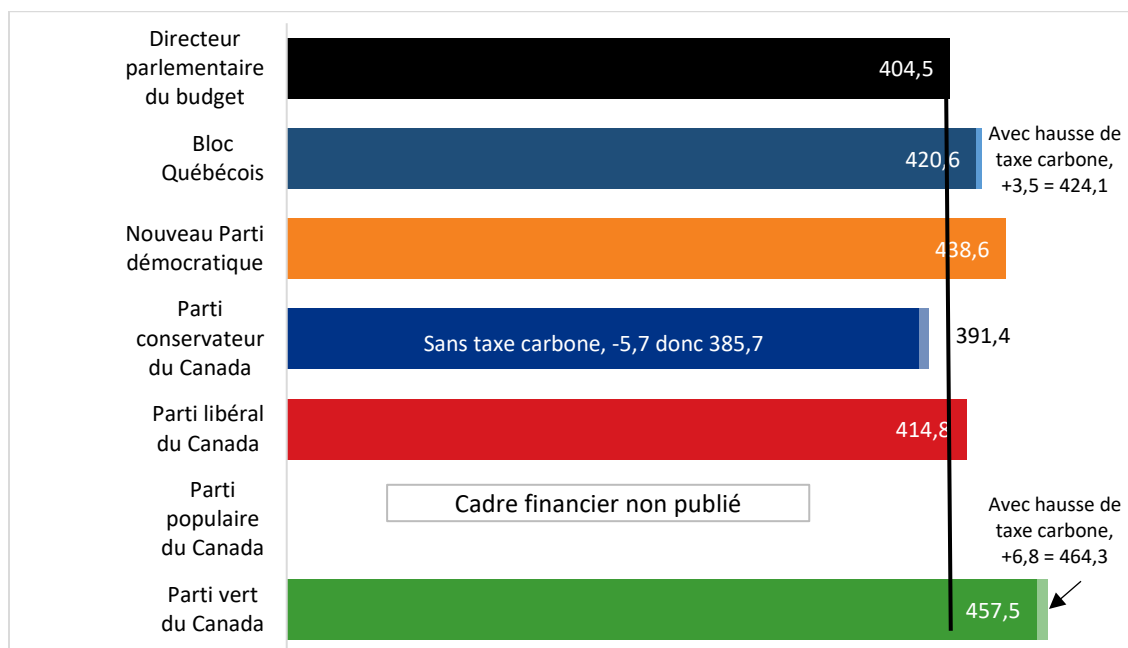
Dans le cas du Parti libéral du Canada, on constate que les revenus anticipés en 2023-2024 sont quasi identiques à ceux prévus par le DPB (+0,5 G\$ ou 0,1 %). Cependant, l'écart est plus grand aux dépenses, soit 10,3 G\$ ou 2,5 % de plus. Puis, pour le Parti vert du Canada, les écarts sont significativement plus importants ; +61,7 G\$ aux revenus (15,7 %) et +53,0 G\$ aux dépenses (13,1 %). Incluant les changements à la taxe carbone, les écarts en pourcentage sont plutôt de 17,4 % aux revenus et de 14,8 % aux dépenses.

Graphique 1 : Les revenus – 2023-2024 (en milliards de dollars)



⁵ Les écarts de revenus et de dépenses présentés par les partis peuvent avoir été ajustés, comme indiqués dans la section « Principaux engagements des partis » et expliqués plus en détail en notes complémentaires à la fin.

Graphique 2 : Les dépenses – 2023-2024 (en milliards de dollars)



Les écarts aux revenus et dépenses par rapport aux estimations du DPB se reflètent nécessairement dans l'estimation du solde budgétaire de 2023-2024 (graphique 3).

Le solde budgétaire du Bloc Québécois est 3,4 G\$ plus élevé que celui anticipé par le DPB. Celui du Parti conservateur du Canada est quant à lui plus bas de 6,4 G\$. Pour le Parti libéral du Canada, il est 9,8 G\$ plus élevé. Malgré des revenus et des dépenses beaucoup plus grands, le solde budgétaire par le Parti vert du Canada est 8,7 G\$ moins élevé.

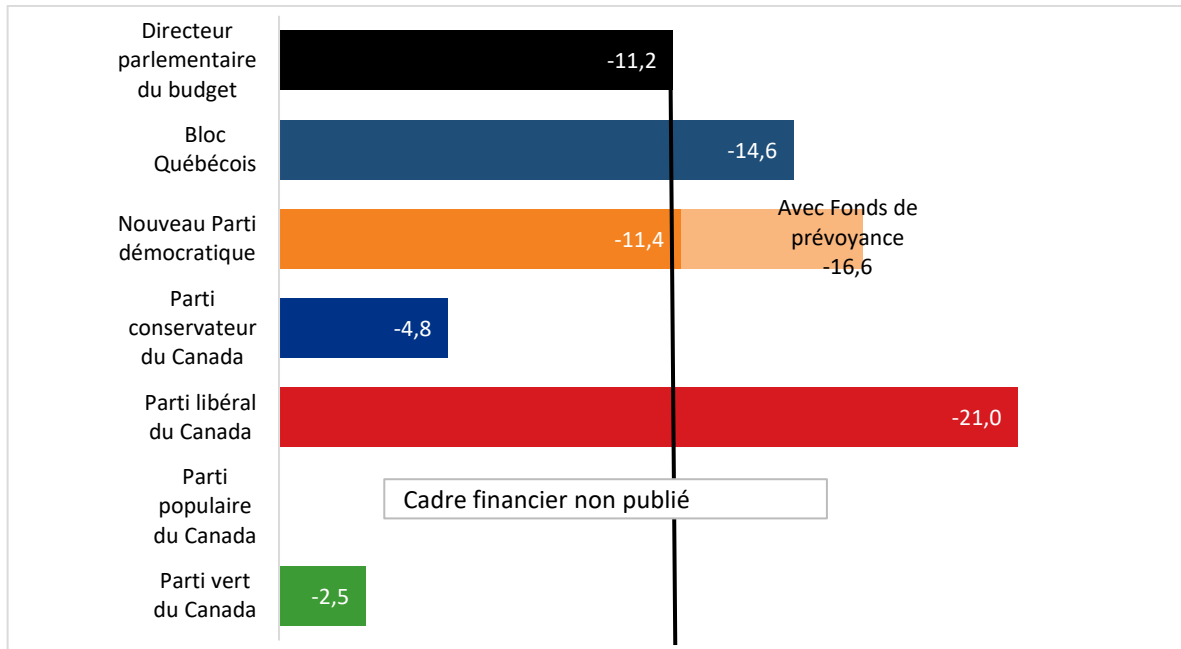
Dans le cas du Nouveau Parti démocratique, le déficit présenté est presque égal à celui du DPB (déficit plus élevé de 209 M\$), mais le parti précise qu'il ajoute un Fonds de prévoyance de 5,2 G\$ en 2023-2024. L'existence du Fonds de prévoyance est justifiée ainsi dans le cadre financier :

Bien qu'un certain nombre de réactions comportementales soient déjà prises en compte dans les estimations de nos nouvelles mesures par le directeur parlementaire du budget, nous reconnaissons que les effets de ces comportements rendent difficiles des prévisions précises des revenus. Par conséquent, nous mettrons de côté un Fonds de prévoyance équivalant annuellement à 15 % de nos nouveaux revenus combinés, afin de nous assurer que notre gouvernement soit prêt à faire face à d'éventuels nouveaux défis économiques et si nos nouvelles sources de revenus produisent des rendements différents des estimations du DPB⁶.

Si le solde budgétaire est calculé avec le Fonds de prévoyance, le déficit passerait de 11,4 G\$ à 16,6 G\$.

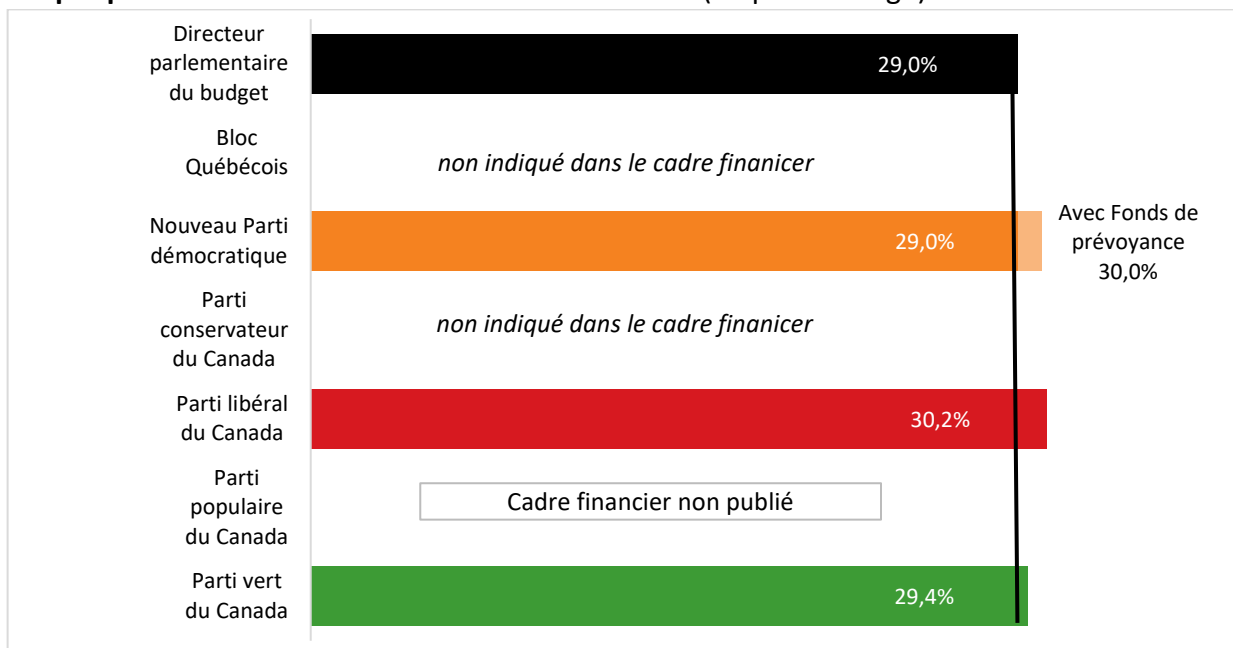
⁶ Page 9 du cadre financier du NPD.

Graphique 3 : Le solde budgétaire en 2023-2024 (en milliards de dollars)



Enfin, le graphique 4 présente la comparaison du ratio de la dette nette au PIB du gouvernement fédéral. Les effets des différences des cadres financiers sur ce ratio sont moins grands : le ratio va d'un taux de 29 % pour le DPB et le Nouveau Parti démocratique (sans Fonds de prévoyance) à un taux de 30,2 % pour le Parti libéral du Canada.

Graphique 4 : Le ratio dette nette-PIB en 2023-2024 (en pourcentage)



Remarques finales quant à l'équilibre budgétaire dans les cadres financiers

- Le Parti vert du Canada et le Parti conservateur du Canada présentent un retour à l'équilibre budgétaire en 2024-2025 ;
- Le Parti libéral du Canada, le Bloc Québécois et le Nouveau Parti démocratique n'indiquent ni n'annoncent aucune date de retour à l'équilibre budgétaire ;

Notes complémentaires : Écart dans l'évaluation des nouveaux revenus et des nouvelles dépenses entre les cadres financiers et les graphiques présentés ici, pour 2023-2024

Parti vert du Canada

Le Parti vert du Canada indique, dans son cadre financier, des revenus 85 257 M\$ supérieurs à la prévision du DPB. L'écart indiqué aux dépenses étant quant à lui de 76 259 M\$. Le tableau qui suit explique les écarts entre ces chiffres et ceux des graphiques du présent document.

(en millions de dollars)	Par rapport à la prévision de référence du DPB	
	Variation des revenus	Variation des dépenses
Cadre financier	85 257	76 259
Ajustements		
La contribution des provinces au régime d'assurance-médicaments doit plutôt apparaître en diminution des dépenses	-16 275	-16 275
L'élimination des subventions pour les combustibles fossiles est plutôt une diminution des dépenses	-2 617	-2 617
Le coût de la bonification du RPC (taux de remplacement de 33 % à 50 %), qui est un coût fiscal, doit plutôt apparaître en diminution des revenus	-4 583	-4 583
La mise en place de crédit d'impôt ou l'élimination de taxe doit plutôt apparaître en diminution des revenus	-53	-53
Frais de la dette ajoutés par le Parti vert étant donné les déficits plus importants dans les premières années		240
Variation dans les graphiques	61 729	52 971
<i>Effet de la variation de la taxe carbone</i>	+6 800	+6 800
Variation 2 dans les graphiques	68 529	59 771

Source : Parti vert du Canada (2019). Programme 2019. Calcul des coûts. En ligne < <https://www.greenparty.ca/fr/programme> >

Parti libéral du Canada

Le Parti libéral du Canada indique, dans son cadre financier, de nouveaux revenus de 7 192 M\$ supérieurs à la prévision de revenus du DPB et de « nouvelles initiatives » de 16 984 M\$ supérieurs. Le tableau qui suit explique les écarts entre ces chiffres et ceux des graphiques du présent document.

(en millions de dollars)	Par rapport à la prévision de référence du DPB	
	Variation des revenus	Variation des dépenses
Cadre financier	7 192	16 984
Ajustements		
La réduction d'impôt par la réduction du montant personnel de base doit plutôt être indiquée en diminution des revenus	-5 664	-5 664
L'exonération des prestations de maternités et parentales doit plutôt être indiquée en réduction des dépenses	-785	-785
Autres mesures fiscales ou liées à des baisses de frais indiquées dans les « nouveaux investissements » qui doivent apparaître en diminution des revenus	-263	-263
Variation dans les graphiques	480	10 272

Source : Parti libéral du Canada (2019). « Chapitre 7. Un plan financier responsable », *Avancer. Un plan concret pour la classe moyenne*. En ligne : < <https://2019.liberal.ca/fr/notre-plateforme/> >

Bloc Québécois

Le Bloc Québécois indique, dans son cadre financier, des revenus 15 881 M\$ supérieurs à la prévision du DPB. L'écart indiqué aux dépenses étant quant à lui de 19 294 M\$. Le tableau qui suit explique les écarts entre ces chiffres et ceux des graphiques du présent document.

(en millions de dollars)	Par rapport à la prévision de référence du DPB	
	Variation des revenus	Variation des dépenses
Cadre financier	15 881	19 294
Ajustements		
Le coût de la péréquation verte doit plutôt apparaître en diminution des dépenses	-1 759	-1 759
La dépense « Économie d'avenir », des aides diverses aux entreprises, est décrite surtout comme des aides fiscales devant plutôt apparaître en diminution des revenus	-1 250	-1 250
La dépense « Pénurie de main-d'œuvre » est aussi décrite en bonne partie comme une mesure fiscale devant plutôt apparaître en diminution des revenus	-114	-114
La fin de la TPS sur les livres doit plutôt apparaître en diminution de revenus	-100	-100
Variation dans les graphiques	12 658	16 071
<i>Effet de la variation de la taxe carbone</i>	+3 500	+3 500
Variation 2 dans les graphiques	16 158	19 571

Source : Bloc Québécois (2019) *Le Québec, c'est nous. Présentation du cadre financier. Campagne électorale 2019*. En ligne < https://www.blocquebecois.org/wp-content/uploads/2019/10/Cadre_financier_Bloc2019.pdf >

Note sur les revenus indiqués dans le cadre financier du Bloc Québécois quant à la vente du pipeline Trans Mountain : La façon dont le Bloc Québécois a comptabilisé ces sommes a soulevé certaines critiques. Toutefois, la Chaire n'a fait aucun ajustement à cet égard.

Nouveau Parti démocratique

Le Nouveau Parti démocratique indique, dans son cadre financier, des revenus 34 340 M\$ supérieurs à la prévision du DPB. L'écart indiqué aux dépenses étant quant à lui de 33 667 M\$. Le tableau qui suit explique les écarts entre ces chiffres et ceux des graphiques du présent document.

(en millions de dollars)	Par rapport à la prévision de référence du DPB	
	Variation des revenus	Variation des dépenses
Cadre financier	34 340	33 667
Ajustements		
La suppression de la TPS sur les immeubles locatifs neufs doit apparaître en diminution des revenus	-125	-125
Le coût des changements au traitement fiscal pour les transferts familiaux des petites entreprises doit apparaître en diminution des revenus	-205	-205
Le coût de rendre le crédit d'impôt pour aidant naturel remboursable doit apparaître en diminution des revenus	-60	-60
Frais de la dette ajoutés		872
Variation dans les graphiques	33 950	34 149

Source : Nouveau Parti démocratique (2019) *La vision du NPD : Notre plan fiscal*. En ligne < <https://action.ndp.ca/page/-/2019/Q4/PDF%20assets/NPD-PlanFiscal-FR-PRINT.pdf> >

Note : Dans son cadre financier le Nouveau Parti démocratique ajoute un Fonds de prévoyance de 5 151 M\$ en 2023-2024.

Parti conservateur du Canada

Le Parti conservateur du Canada indique, dans son cadre financier, des économies et recettes de +17 789 M\$ et des initiatives de 11 683 M\$. Le tableau qui suit explique les écarts entre ces chiffres et ceux des graphiques du présent document.

(en millions de dollars)	Par rapport à la prévision de référence du DPB	
	Variation des revenus	Variation des dépenses
Cadre financier	17 789	11 372
Ajustements		
Des mesures indiquées dans les économies doivent apparaître en réduction des dépenses (prioriser les dépenses en infrastructures, revoir les dépenses de fonctionnement, réduire les dépenses internationales, etc.)	-13 681	-13 681
Des réductions de taxes doivent être indiquées en réduction des revenus et non dans les dépenses (plusieurs crédits d'impôt, les baisses d'impôts, etc.)	-10 833	-10 833
Variation dans les graphiques	-6 725	-13 142
<i>Effet de la variation de la taxe carbone</i>	-5 700	-5 700
Variation 2 dans les graphiques	-12 425	-18 842

Source : Parti conservateur du Canada (2019) *Aperçu financier. Le plan d'Andrew Scheer : Plus. Pour vous. Dès maintenant.*

Notes sur les révisions du présent document :

Le document a évolué au cours de la campagne électorale. Il a notamment été revu en fonction de la publication des cadres financiers des partis.

- La version 1, publiée le 7 octobre 2019, incluait les cadres financiers du Parti vert du Canada, du Parti libéral du Canada et du Bloc Québécois tel que publiés en date du 2 octobre 2019 à midi.
- La version 2, publiée en date du 11 octobre 2019, intégrait :
 - Le cadre financier révisé du Parti vert du Canada ;
 - La section « Notes complémentaires » ;
 - Un graphique de la comparaison du ratio dette/PIB en 2023-2024 ;
 - Le cadre financier du Nouveau Parti démocratique publié le 11 octobre 2019 ;
 - Le cadre financier du Parti conservateur du Canada publié le 11 octobre 2019.
- L'actuelle version intègre :
 - La transformation en un Regard CFFP;
 - L'inclusion, dans les tableaux et graphiques des revenus et dépenses, des promesses des partis quant à la taxe carbone si ces dernières sont différentes la politique annoncée par le gouvernement fédéral (taxe de 20 \$ la tonne de GES à 50 \$ la tonne en 2022 et les sommes récoltées sont toutes redistribuées).